

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 05 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le cinq juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

Étaient présents : Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, M. HEGUY Antton, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. MATEO Jean François, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

Était excusés : Mme AYÇAGUER Elorri, Mme CHAMALBIDE Corinne

A été nommée comme secrétaire de séance : M. MATEO Jean François

Date convocation : 30/06/2023

Date d'affichage : 30/06/2023

DECISION N° 4 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE COVOITURAGE

(Nomenclature : 1.1)

Le Maire expose qu'il a organisé une consultation en procédure adaptée afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage située en bordure de la RD 918.

Après avoir procédé à l'analyse des offres, il propose d'attribuer le marché à :

- l'entreprise Carrières et Travaux de Navarre (CTN) pour un montant de 70 998.50 € H.T.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur la suite à donner à cette consultation et dépose sur le bureau les offres reçues ainsi que le dossier d'analyse.

Où l'exposé du maire et après en avoir largement délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité

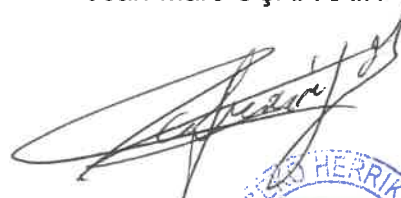
- **AUTORISE** le Maire à signer le marché avec l'entreprise Carrières et Travaux de Navarre pour un montant de 70 998.50 € HT.

- **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision et à signer toute pièce qui y serait relative, en ce compris les modifications des marchés publics dans la mesure où leurs montants cumulés demeurent en-deçà des crédits budgétaires affectés à cette opération.

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour
extrait certifié conforme

OSSES, le 05 juillet 2023
Le Maire,
Jean-Marc OÇAFRAIN



Acte rendu exécutoire
Après publication ou notification le 13/07/2023
Et après transmission en sous-préfecture le 13/07/2023

